



1
Jours

L'utilisation des réseaux sociaux pour les collectivités

dans SECTEUR PUBLIC - GESTION ET ORGANISATION / Réf : PUBLI-GEOR-06

Objectifs de la formation

- Identifier les enjeux des réseaux sociaux
- Eviter les risques liés à ces pratiques
- Anticiper par la mise en place d'une démarche adéquate

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Identifier les enjeux de la communication par les réseaux sociaux

- Enjeu culturel relatifs à l'attractivité de la collectivité : le marketing territorial
- Enjeux organisationnels et managériaux
- Emergence de nouveaux modes de gouvernance
- L'e-démocratie

2. Examiner les risques déontologiques dans la vie professionnelle

- Réseaux numériques et obligation de discrétion professionnelle
- Réseaux numériques et relations avec la hiérarchie
- Utilisation des réseaux numériques pour le compte de la collectivité
- Utilisation des réseaux numériques à des fins privées

3. Examiner les risques déontologiques relatifs à la sphère privée

- Communication d'informations relatives à la vie professionnelle, en dehors du service



- Les impacts sur l'image du service
- L'expression syndicale

4. Identifier les responsabilités et sanctions

- Cadre juridique applicable aux propos injurieux ou diffamatoires
- Les poursuites engagées

Après-midi

5. Gérer l'articulation entre réseaux sociaux et règles de la communication en période électorale

- Cadre juridique des « web campagnes »
- Conditions d'utilisation des réseaux sociaux
- L'utilisation des réseaux sociaux par un tiers

6. Sécuriser sa pratique

- Repenser la communication interne
- Nécessité de mettre en place une stratégie ciblée
- Cibler les acteurs-clés de la démarche
- Le rôle du community manager
- Le respect des bonnes pratiques

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Agents chargés de la communication



Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Les concepts théoriques seront dispensés par l'alternance de méthodes expositive et interrogative.
- Pour garantir une assimilation optimale, le formateur pourra également proposer des exercices pratiques.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Elle pourra prendre l'aspect d'études de cas ou de quiz récapitulatifs.
- Des travaux pratiques évalués pourront également être menés si le thème de la formation et son contenu favorisent leur mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

